

PEUPLES
Solidaires

Réseau-Solidarité

présentation



en 8 questions et 4 exemples

Qui sommes-nous ?

Fiche 1

Le *Réseau-Solidarité* rassemble des citoyens déterminés à utiliser leur droit d'expression pour soutenir des organisations du Sud.

Que faisons-nous ?

Fiche 2

Le *Réseau-Solidarité* se consacre à la défense des droits économiques, sociaux et culturels dans le monde.

D'où venons-nous ?

Fiche 3

Le *Réseau-Solidarité* s'est créé en 1981.

Comment faisons-nous ?

Fiche 4

Nous relayons des appels de groupes du Sud qui sollicitent notre appui pour bénéficier de la solidarité internationale.

Quelles autres activités ?

Fiche 5

A travers *Peuples Solidaires*, notre activité va au-delà des campagnes de lettres.

Avec qui travaillons-nous ?

Fiche 6

Nous travaillons en partenariat avec des collectifs, coordinations et ONG de par le monde.

De quoi vivons-nous ?

Fiche 7

Nous vivons des dons, de la production de documents, de subventions.

Comment participer ?

Fiche 8

Faire partie du *Réseau-Solidarité* c'est écrire 4 à 5 lettres par an, confirmer son engagement tous les ans, être informé des résultats des actions menées.

Des exemples pour mieux comprendre.

Fiche 9

Sri Lanka, Inde, Brésil, Equateur : quatre exemples récents pour mieux comprendre les actions du *Réseau-Solidarité*.

Qui sommes-nous ?



Dans les pays du Sud, des hommes et des femmes se mobilisent pour faire respecter leurs droits fondamentaux. Le **Réseau-Solidarité** a été créé pour les soutenir en **relayant l'information** et en **faisant pression** sur les décideurs par le biais de campagnes de lettres.

Lorsqu'une action est décidée, nos membres reçoivent un Appel¹ et écrivent aux responsables concernés. L'information est également diffusée sur Internet, auprès des médias et à de nombreuses organisations en France et dans le Monde.

Le **Réseau-Solidarité** est une activité de **Peuples Solidaires**, association de solidarité internationale loi 1901 créée en 1984. Peuples Solidaires fédère des groupes locaux (80 en France) et des adhérents individuels qui oeuvrent pour un **développement solidaire de tous les peuples**.

Réseau-Solidarité travaille en permanence avec d'autres organisations au niveau international afin de donner plus de poids aux actions, de renforcer leur impact.

Le **Réseau-Solidarité** rassemble aujourd'hui près de 8 000 membres. Depuis sa création, il a lancé près de 300 Appels.

*Vos lettres font bouger les choses !
7 fois sur 10, les campagnes
contribuent à faire évoluer, voire
à débloquer des situations.*

La mission de **Réseau-Solidarité** est de réduire les inégalités dans un monde où, selon le **Programme des Nations Unies pour le Développement** (PNUD) :

"un cinquième de la population des pays en développement connaît chaque jour la faim, un quart est privé de moyens de survie essentiels, à commencer par l'eau potable, et un tiers végète dans la misère la plus extrême, dans des conditions d'existence si précaires que les mots sont impuissants à les décrire".

¹ Document de campagne qui présente le cas et propose une lettre-type à envoyer.

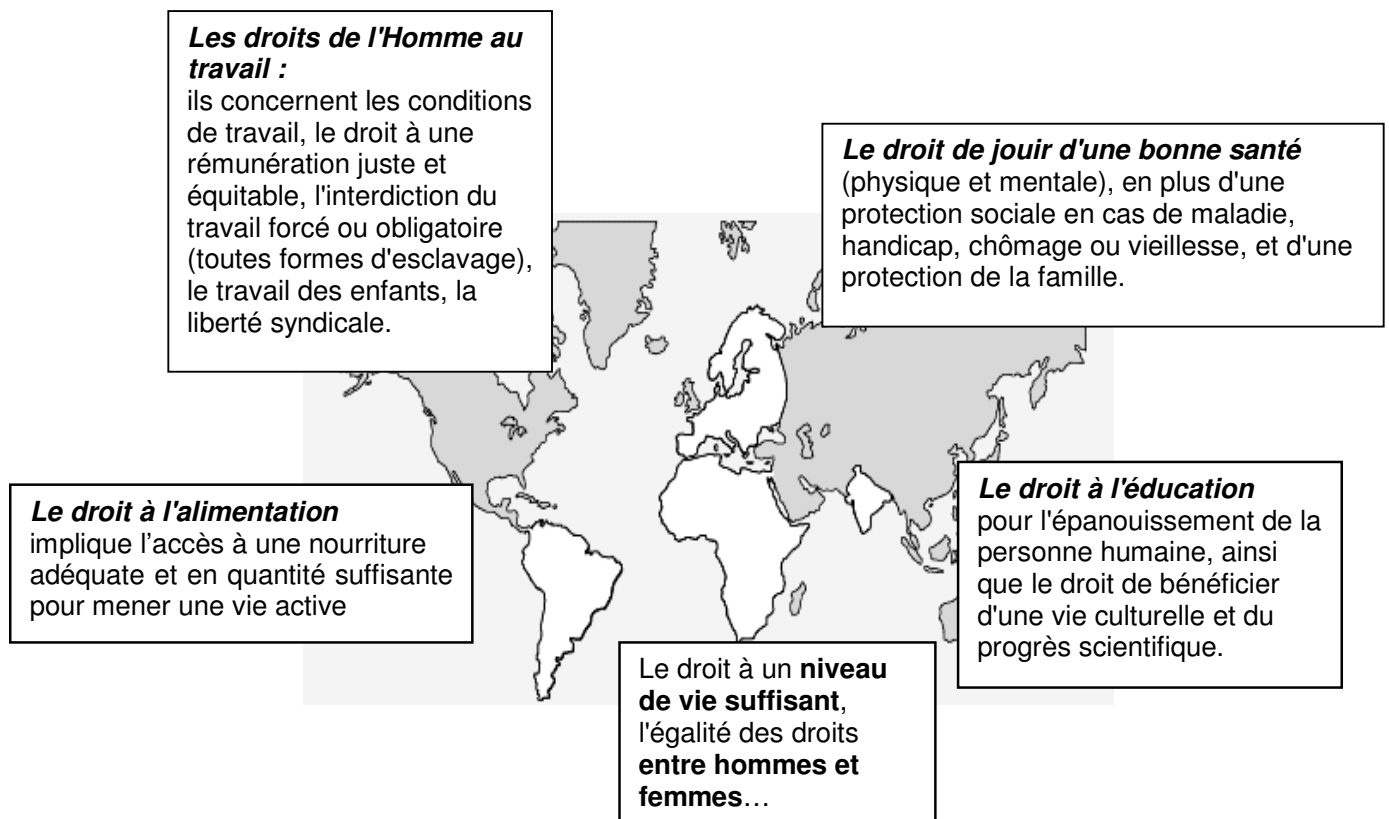
Que faisons-nous ?



Le Réseau-Solidarité est un réseau d'action pour la défense des **Droits Economiques, Sociaux et Culturels** dans le monde.

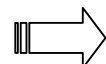
Ces droits ont vocation à favoriser le bien ou "mieux être" de chacun. Tout comme les droits civils et politiques, ce sont des droits universels, qu'il incombe aux Etats d'appliquer.

Les Droits Economiques, Sociaux et Culturels concernent notamment :



Ces droits sont définis par de nombreux textes internationaux parmi lesquels :

- La *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (adoptée le 10 décembre 1948, elle définit tous les droits comme interdépendants et indivisibles) ;
- *Le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels* (adopté en 1966, entré en vigueur en 1976, ratifié par 141 pays) ;
- *Les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)*.



Au fil des actions, **plusieurs thématiques** fortes se sont dégagées comme :

➤ La sous-traitance

Depuis les années 70, la sous-traitance n'a cessé de se développer dans les pays du Sud où les entreprises profitent d'une main-d'œuvre bon marché et de législations peu contraignantes. Nombre de produits (textile, jouets...) que nous consommons sont fabriqués dans ces pays, mais à quel prix ? Cadences et horaires insoutenables, salaires de misère, harcèlement moral et physique, non respect des règles de sécurité, répression syndicale, etc. : les **conditions de travail** des ouvriers/ères du Sud sont généralement **indécentes**. Grâce aux campagnes réclamant le respect des droits de l'Homme au travail, les entreprises ont adopté des codes de conduite et admis qu'elles devaient assumer leur **responsabilité sociale**. Mais le chemin est encore long entre la parole et les actes, et ces « engagements volontaires » ne remplaceront pas la régulation publique, ni le respect et la reconnaissance des **syndicats du Sud**.

➤ L'accès à la terre et aux ressources

Au Brésil, en Inde, au Guatemala et dans nombre d'autres pays, des millions de paysans sont condamnés à la misère faute d'accès à la terre, celle-ci étant accaparée par quelques grands propriétaires. Des mouvements populaires et syndicats paysans revendiquent **une distribution plus équitable** par le biais de **réformes agraires**. Mais ils s'opposent à des intérêts puissants et ont besoin de soutien pour faire valoir leurs revendications et affronter la répression.

➤ Productions agricoles et commerce international

Bananes, sucre, coton, oranges amères, café... Pour beaucoup d'économies du Sud, l'exportation de produits agricoles, héritée des systèmes coloniaux, a une grande importance. Mais les petits producteurs et les travailleurs des plantations font les frais des règles déloyales du commerce international, et de la concurrence exacerbée que se livrent les multinationales. Ils exigent donc le **respect de leurs droits** et de leur **souveraineté alimentaire**.

➤ Privatisations, grands projets...

Un certain nombre de « grands projets », souvent promus par les politiques de la *Banque Mondiale* et du *Fonds Monétaire International*, menacent les droits économiques, sociaux et culturels des populations : construction de grands barrages impliquant des déplacements forcés (et sans indemnisation), privatisation des ressources essentielles au profit de compagnies étrangères, etc. Les populations concernées se mobilisent donc pour contrecarrer ces programmes ou, au moins, faire en sorte qu'ils respectent leurs droits économiques, sociaux et culturels.

D'où venons-nous ?



En août 1980, seize militants Bretons partent à la rencontre du Brésil. Un Brésil qui, depuis deux ans, émerge de la période la plus dure de la dictature et joue un début d'ouverture.

Quelques exilés des années noires risquent le retour au pays. En mai de la même année, les métallos de Sao Paulo défient les géants de l'automobile (Fiat, Volkswagen...) en une grève historique, la plus longue de leurs annales. De Salvador à Rio, de Recife à Sao Paulo, les voyageurs rencontrent ce peuple qui "résiste" : paysans, ouvriers, avocats, syndicalistes, animateurs sociaux, gens d'Eglise, militants politiques... Leur ténacité, leur courage tranquille impressionnent.

A chaque groupe rencontré ils demandent : "Que faire pour être en solidarité avec vous ?". La réponse jaillit, partout la même :

"Parlez en Europe de ce que vous avez vu ici, dites nos conditions de vie et de lutte. Il faut qu'on sache là-bas..."

A Goïania, un responsable de la Commission Pastorale de la Terre précise : *"Les pouvoirs totalitaires ont besoin de la complicité du silence, besoin que l'on taise les injustices de la politique officielle et sa responsabilité dans la misère du peuple. En ce sens, toute action d'information est d'un grand soutien."*

A leur retour, nos voyageurs s'interrogent : comment inscrire la solidarité dans la durée ? Comment agir au niveau des causes de l'oppression ?

Quelques-uns sont membres du *Mouvement 1% Tiers Monde*². C'est dans ce mouvement que va germer l'idée d'une petite structure permanente capable de susciter des réactions rapides de l'opinion publique face à des demandes semblables à celle des Brésiliens.

C'est ainsi qu'en 1981 naît le *Réseau-Solidarité*.

² En 1983, ce mouvement fusionne avec l'Union des Comités pour le Développement des Peuples et devient ainsi *Peuples Solidaires*.

Comment faisons-nous ?

Un Appel de A à Z...



Nos actions **répondent toujours à une demande** émanant d'organisations (syndicats, ONG, mouvements, groupes...) du Sud : Amérique latine, Asie, Afrique, Océanie.

➤ Au départ

Les demandes nous parviennent soit directement (lorsqu'il existe une relation ancienne avec le Réseau-Solidarité), soit par le biais d'associations amies ou de réseaux et collectifs dont nous sommes membres.

➤ Les dossiers sont étudiés

La demande est examinée par les salariés permanents du secrétariat.

Plusieurs questions doivent alors être posées :

- ◆ *Cet appel relève-t-il du Réseau-Solidarité ?*
- Emane-t-il d'un pays du Sud ?
- Concerne-t-il les droits économiques, sociaux et culturels ?
- Les intéressés demandent-ils le soutien de l'opinion internationale ?
- ◆ *Que savons-nous du groupe sollicitant notre appui ?*
- ◆ *Le dossier est-il suffisamment complet pour bien cerner la situation ?*

➤ La décision d'intervenir est prise en équipe exécutive

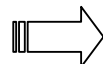
Le secrétariat présente les Appels potentiels à l'équipe exécutive. Celle-ci examine les projets d'action, donne son avis sur leur bien-fondé et cible le destinataire.

L'équipe exécutive se compose de personnes co-optées pour leurs compétences, leurs engagements militants et

➤ Finalisation et impression

Le secrétariat rédige un projet d'Appel qui est à nouveau soumis à l'équipe exécutive pour correction et validation.

L'impression et le pliage sont réalisés au secrétariat en deux jours.



Fiche 4 (suite)

➤ Les bénévoles s'activent

Une fois que l'envoi est prêt, les bénévoles s'activent à mettre sous pli les milliers d'exemplaires.

Le lendemain, les enveloppes seront affranchies et envoyées dans la foulée....



➤ Mise en ligne et envois par Internet

L'Appel est aussi mis en ligne sur notre site Internet et envoyé par E-Mail aux membres qui le reçoivent par ce biais.

➤ Au tour des membres !

Lorsque les participants au *Réseau-Solidarité* reçoivent l'Appel, ils y répondent en envoyant au responsable concerné (directeur d'une entreprise, responsable institutionnel...) la lettre type jointe à l'Appel.

Il est toujours mieux de réagir immédiatement. Cependant, pour donner plus d'ampleur aux Appels il est généralement possible d'envoyer sa lettre pendant plusieurs semaines.

➤ Diffusion

Plus de 8 000 destinataires reçoivent les Appels. Mais comme une partie d'entre eux ne reçoivent qu'un appel sur trois (cf. fiche n°8), chaque Appel est diffusé à 6 000 exemplaires environ. Les destinataires sont avant tout des membres individuels mais aussi un certain nombre d'organisations. Les Appels sont également envoyés à nos contacts médias.

Plus de 100 personnes et associations reçoivent les Appels en plusieurs exemplaires pour les diffuser plus largement autour d'eux.

Enfin, les Appels sont traduits en anglais et en espagnol pour être transmis à nos partenaires internationaux.

Tout ce processus est mené tambour battant. Si l'enquête préalable n'est pas trop complexe, il ne s'écoule guère plus de dix jours entre la demande d'intervention et le départ des Appels.

Quelles autres activités ?



Les Appels du Réseau-Solidarité constituent une activité de la fédération *Peuples Solidaires*, qui intervient dans trois grands domaines : l'éducation à la citoyenneté internationale, le partenariat, et la défense des droits économiques, sociaux et culturels.

Peuples Solidaires milite en faveur de la **coordination des initiatives** entre ONG au niveau français et européen. Aussi une grande partie de l'activité consiste à co-animer et participer à l'action de **collectifs et plateformes** (*CRID, De l'Ethique sur l'Etiquette, Euroban...* cf. fiche n° 7).

Peuples Solidaires anime aussi des **programmes thématiques** qui permettent d'approfondir un sujet. C'est par exemple le cas du programme sur le commerce international de la banane, lancé en 2004, qui prévoit un certain nombre de formations, publications, événements, campagnes...

Peuples Solidaires participe à des **événements** : forums sociaux³, rassemblements citoyens, animations locales, **universités d'été**... Nous participons ainsi avec notre spécificité aux réflexions et mobilisations **altermondialistes**.

Des missions ont également lieu pour renforcer les relations avec nos partenaires, voire envisager des projets de partenariat plus

approfondis.

Peuples Solidaires organise des « voyages - découverte militants » à destination de ses membres, qui permettent à la fois de découvrir un pays et de rencontrer des organisations civiles qui y luttent pour les droits économiques, sociaux et culturels.

Tous les deux ou trois ans est organisé le **Forum du Réseau-Solidarité**. Ce rassemblement militant ouvert à tous les membres donne la parole à nos partenaires du Nord et du Sud pour approfondir une thématique.

De manière générale, *Peuples Solidaires* sensibilise le public à l'urgence de construire un monde solidaire à travers différents moyens : formations, **campagnes inter associatives, publications** (livres, expositions, livrets et dossiers pédagogiques⁴). La fédération est également co-éditeur d'*Altermondes*, revue trimestrielle de solidarité internationale.

³ En 2005, Peuples Solidaires a organisé deux séminaires de travail sur les délocalisations et sur la responsabilité sociale des entreprises au Forum social mondial de Porto Alegre.

⁴ Ces ouvrages sont recensés dans un catalogue commun à plusieurs organisations que les membres du *Réseau-Solidarité* reçoivent en septembre.

Avec qui travaillons-nous ?



✧ Au Sud

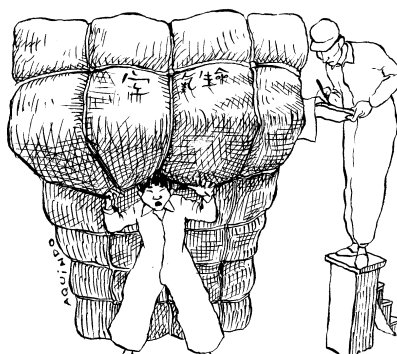
En plus de vingt ans d'activité, nous avons lancé des Appels pour soutenir des dizaines d'organisations du Sud. En voici quelques exemples.

Amérique latine ;

➤ **Batay Ouvriye** (Haïti) se définit comme un « mouvement de lutte ouvrière ». Nos Appels l'ont soutenu lorsqu'il a été confronté à la répression dans des usines de sous-traitance (produisant pour Disney, Levi's...) ou dans des plantations d'oranges.

➤ **COLSIBA** est la coordination latino-américaine des syndicats des bananeraies. Elle est implantée dans sept pays d'Amérique latine. Nos Appels appuient les demandes de COLSIBA auprès des entreprises multinationales comme *Chiquita* et auprès des autorités nationales des Etats concernés.

➤ Le **Comité Rio Maria** (Brésil) veut mettre un terme aux assassinats de leaders ruraux par les hommes de main de grands propriétaires. Nos Appels soutiennent notamment les démarches du Comité sur un dossier emblématique, le procès des responsables du meurtre de João Canuto, commis en 1985.



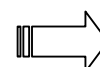
Afrique :

➤ Le **Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples** (MBDHP - Burkina Faso) œuvre pour la promotion, la protection et la défense des droits de l'Homme. A ce titre, il intervient dans plusieurs luttes relayées par nos Appels, comme celle des étudiants en grève pour le droit à l'éducation.

Asie :

➤ **Ekta Parishad** (Inde) est un Mouvement populaire indien qui milite pacifiquement pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles des plus démunis. Il organise des marches de plusieurs semaines à travers le pays et fait appel à la mobilisation internationale pour obtenir des mesures concrètes.

➤ **Free Trade Zone Workers and General Services Employees Union** (Sri Lanka) : ce syndicat, qui a réussi à s'implanter en zone franche, fait appel à des réseaux internationaux pour faire pression sur les grandes entreprises et rendre plus décentes les conditions de vie des ouvriers/ères.



✧ Au Nord

Peuples Solidaires travaille avec de nombreuses organisations, notamment en ce qui concerne la défense des droits économiques, sociaux et culturels et les Appels du *Réseau-Solidarité*. En voici quelques exemples.

France :

➤ **Le CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement)** est un collectif regroupant une cinquantaine d'ONG. C'est un espace permanent de réflexion et d'action sur la coopération internationale. *Peuples Solidaires* y participe activement. Le CRID anime plusieurs initiatives dont un groupe de travail permanent sur les droits économiques, sociaux et culturels.

➤ **Le Collectif *De l'éthique sur l'étiquette*** rassemble plus de 40 ONG, syndicats, associations de consommateurs et d'éducation populaire, rassemblés pour l'amélioration des conditions de travail dans le secteur textile. *Peuples Solidaires* participe à son animation et à ses actions. Le *Réseau-Solidarité* a par exemple recueilli plus de 20 000 signatures pour la campagne *Jeux Olympiques* que le Collectif a relayée en France en 2004.



➤ **Organisations françaises :** en plus du travail dans les collectifs, les échanges et collaborations sont permanents avec les associations partageant les mêmes valeurs (Ritimo, Artisans du Monde, CCFD, Frères des

Hommes, Terre des hommes, Amis de la Terre...) ainsi qu'avec des syndicats (CFDT et CGT).

Europe :

➤ **Clean Clothes Campaign (CCC)** : équivalent au niveau européen du collectif français *De l'éthique sur l'étiquette*. *Réseau-Solidarité* relaie en France les campagnes urgentes de la CCC.

➤ **Euroban (European Banana Network)** : Ce réseau rassemble plus de 20 associations et syndicats pour promouvoir une *économie durable de la banane*. Nous y participons activement notamment par le biais des Appels et d'un programme spécifique sur ce sujet.

➤ **FIAN** : Foodfirst Information & Action Network (Allemagne) : agit pour rendre effectif le droit à se nourrir. Plusieurs Appels sur le thème de l'accès à la terre ont été lancés avec FIAN.

Amérique du Nord :

➤ De nombreux Appels ont été lancés en lien avec des organisations qui militent pour le respect des droits de l'Homme au travail comme *Maquila solidarity network* (Canada), *Campaign for Labor Rights*, *National Labor Committee*, *US-LEAP* (Etats-Unis).

De quoi vivons-nous ?



Dans la comptabilité de *Peuples Solidaires*, les dépenses relatives aux Appels du *Réseau-Solidarité* et à la défense des droits économiques, sociaux et culturels sont **clairement identifiées**.

Le budget global des activités est d'environ 230 000 €.

RECETTES :

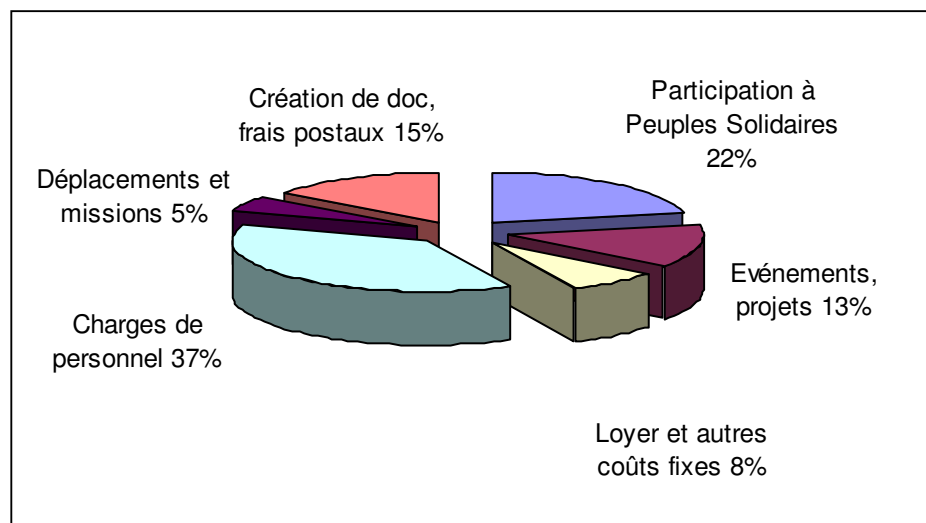
Nos **recettes** proviennent :

- principalement des dons des membres (environ 60% des ressources) ;
- des subventions attribuées notamment au titre de l'aide à l'emploi (environ 30 %), de programmes de travail spécifiques, ou d'opérations ponctuelles.

Le reste des ressources provient de la vente des publications et outils de communication (enveloppes, cartes postales...).

DEPENSES :

Vu la nature de notre activité, les dépenses fixes (*charges de personnel, loyers et autres coûts fixes, amortissements*) représentent une partie importante de notre budget. L'impression et la diffusion des Appels et Echos constituent un autre poste important (*création de documents, frais postaux*). Un certain nombre de dépenses sont liées au travail collectif au Nord et aux relations avec nos partenaires du Sud (*déplacements et missions*) et aux projets ou événements spécifiques comme le Forum du Réseau-Solidarité (*événements et projets*). Enfin, une partie du budget s'intègre à l'ensemble de celui de la fédération Peuples Solidaires (*Participation à Peuples Solidaires*).



Exemple de coût : l'affranchissement d'un Appel coûte environ 1 250 € : 3 600 envois en contrat spécial à 0,30 € + 200 envois à 0,80 € en moyenne pour l'étranger, les envois en plusieurs exemplaires... (ce chiffre ne tient pas compte du papier, de l'encre, des enveloppes...)

Comment participer ?



Faire partie du Réseau-Solidarité c'est :

✧ Répondre aux Appels :

Le *Réseau-Solidarité* relaie entre 12 et 15 Appels par an. Les membres reçoivent les Appels par voie postale ou par courriel, et envoient leur lettre dans les meilleurs délais.

Deux niveaux d'engagements sont possibles : un tiers des Appels (soit 4 ou 5 par an), ou tous les Appels (nous vous demandons de ne vous engager à ce niveau que si vous êtes certain/e de pouvoir le faire).

Ces envois ne sont pas d'une régularité mathématique car nous répondons à des demandes urgentes d'organisations du Sud : cela ne peut pas toujours se prévoir, ni se planifier.

Economique et efficace : nous conseillons à chacun de s'organiser pour avoir toujours chez soi quelques enveloppes internationales pré-affranchies (vendues à la Poste par paquet de dix).



✧ Etre informé des résultats des actions menées

Notre bulletin trimestriel "*Les Echos du Réseau-Solidarité de Peuples Solidaires*" vous informe des suites des Appels. Les nouvelles sont données au fur et à mesure qu'elles nous parviennent. Parfois, on connaît très vite les résultats, mais on peut aussi devoir attendre plusieurs mois : sachons être patients, les groupes qui nous sollicitent doivent souvent faire face à des problèmes très urgents qui mobilisent toute leur énergie.

"*Les Echos* » donnent aussi des informations sur la vie du réseau et les autres activités.

✧ Confirmer son engagement tous les ans

Chaque année, nous demandons aux membres de **confirmer leur engagement** en nous retournant un coupon-réponse envoyé avec les "*Les Echos du Réseau-Solidarité* » du mois de janvier.

Fiche 8 (suite)

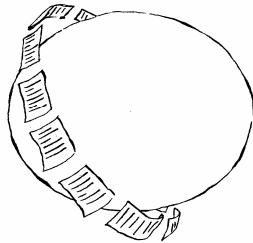
Cette confirmation nous est indispensable pour nous assurer que vous êtes toujours actifs à nos côtés, maintenir à jour notre base de données et donc être plus efficaces dans nos campagnes.

Cela constitue donc une étape importante dans notre gestion.

Pour ceux qui le peuvent, c'est également l'occasion de **contribuer financièrement** au fonctionnement du réseau, car notre budget repose avant tout sur ces contributions volontaires.

❖ Et si je souhaite en faire plus ?

Notre principe d'action est simple : en envoyant quelques lettres par an, vous contribuez concrètement à soutenir des organisations du Sud qui luttent pour leurs droits. C'est pourquoi la grande majorité des membres se limite à cet engagement.



Cependant, il est toujours possible d'en faire plus pour nous aider dans nos activités.

Plus de cent personnes se sont ainsi identifiées comme **correspondant/es** du Réseau-Solidarité. Avec des gestes simples (diffusion de marque-pages « Réseau-Solidarité » dans les bibliothèques, distributions de plaquettes à des amis, etc.), vous pouvez par exemple nous aider à faire grandir le réseau.

Un autre moyen consiste à demander à recevoir plusieurs

Appels pour les distribuer autour de vous. Les correspondants sont également actifs lorsque nous organisons des événements comme les tournées de partenaires du Sud. Ils participent éventuellement aux formations que nous leur proposons.

Par ailleurs, la fédération Peuples Solidaires est une association loi 1901 au sein de laquelle la vie démocratique a une grande importance. Les membres du réseau peuvent donc s'ils le souhaitent **adhérer** à Peuples Solidaires et ainsi participer à son Assemblée générale, voire à ses commissions de travail thématiques ou à son Conseil National (élu en AG).

Des exemples pour mieux comprendre



✧ Appel n°263 – Sri Lanka : vote biaisé à Jaqalanka (sept. 2003)

La question des **zones franches** est essentielle pour le respect des droits des travailleurs dans le monde car bien souvent, ces zones correspondent aussi à des zones de non droit. C'est le cas au **Sri Lanka** où les ouvrières qui tentent d'améliorer leurs exécrables conditions de travail se heurtent à la répression.

En 2003, les salariées de l'usine **Jaqalanka** décident de créer un syndicat, en lien avec le **FTZWU** (Free Trade Zone Workers Union, syndicat des zones franches). Mais la direction refuse et organise une véritable campagne de sape et d'intimidation, avec la caution du Ministère du Travail. Dès lors, le **FTZWU** fait appel à la solidarité internationale, pour rendre cette situation publique et interpellier les donneurs d'ordre (clients) de *Jaqalanka* (parmi lesquels la multinationale *Nike*) ainsi que les autorités sri lankaises.

Réseau-Solidarité relaie cette campagne en France, aux cotés d'autres réseaux. Face à cette vague de protestation, l'entreprise et le gouvernement acceptent de négocier et font marche arrière : le 16 octobre, un accord est signé qui met fin au conflit et ouvre la possibilité d'une négociation collective. ***Pour la première fois, la liberté syndicale est respectée en zone franche, ce qui ouvre des perspectives non seulement pour les ouvrières de Jaqalanka mais aussi pour l'ensemble des travailleurs des zones franches du pays !***

✧ Appel 267 - Inde : La Terre d'abord (janv. 2004)

Depuis plus de dix ans, le mouvement **Ekta Parishad** travaille avec les petits paysans, les intouchables et les communautés « tribales ». Il organise notamment de grandes marches dans le pays afin de faire valoir les droits de ces populations, notamment en termes d'**accès à la terre** et aux ressources.

En 2004, c'est dans l'Etat indien d'Orissa que la mobilisation va être organisée. Pendant plusieurs semaines, les militants d'*Ekta Parishad* sillonneront la région, organisant des réunions dans les villages et des rencontres avec les autorités. Pour renforcer le poids de leurs demandes, *Ekta Parishad* sollicite la mobilisation internationale. Et lorsque les milliers de lettres affluent de France vers le Premier Ministre du gouvernement d'Orissa, celui-ci ne peut plus ignorer que la lutte du mouvement populaire indien est reconnue et soutenue internationalement.

A l'issue de la marche, il accepte de mettre en place une commission paritaire pour l'attribution des terres.

Fiche 9 (suite)

✧ Appel 282 - Equateur : bananeraie en grève (avril 2005)

Fruit le plus consommé dans le monde, la banane représente un enjeu essentiel pour nombre de pays, de grandes entreprises, et pour les millions **d'ouvriers agricoles des plantations**. Ceux-ci travaillent dans des conditions difficiles, voire dangereuses pour leur santé, mais ne reçoivent qu'une part ridicule des revenus distribués. Ils doivent donc sans cesse lutter pour faire respecter leurs droits. Ainsi, depuis plusieurs mois, 132 travailleurs de la plantation **María Teresa** sont en grève parce que le propriétaire ne paie pas les salaires légaux ni les contributions sociales. Ces violations condamnent les familles à vivre en dessous du seuil de pauvreté et ne leur permettent pas de satisfaire leurs besoins, alimentaires notamment. Les enfants sont particulièrement affectés par cette situation et beaucoup travaillent dès l'âge de huit ans pour aider leurs parents.

Avec l'appui du syndicat paysan **FENACLE**, les « bananeros » exigent donc que soit enfin reconnu leur droit à former un syndicat, afin de pouvoir négocier collectivement des améliorations, ce que les autorités locales et l'entreprise refusent. Mais la persévérance des organisations locales et l'appui d'une campagne internationale vont faire bouger les choses : *après dix mois de grève, le Tribunal de conciliation et d'arbitrage légitime l'existence de la FENACLE.*

✧ Appel 286 - Brésil : Assassins en cavale (sept. 2005)

João Canuto était président du *Syndicat des Travailleurs ruraux* de la commune de Rio Maria et s'était présenté aux élections municipales en 1982. Sa combativité inquiétait les grands propriétaires et il avait reçu plusieurs fois des menaces de mort. Il avait demandé la protection de la police. En vain... Le 18 décembre 1985, à midi, il est assassiné en pleine rue de 18 balles de revolver. De 1980 à aujourd'hui, dans le sud du Pará, près de 400 travailleurs ont été assassinés sur ordre des propriétaires ruraux. C'est dans ce même Etat que, le 17 avril 1996, 19 paysans sans terre ont été assassinés et 64 blessés au cours d'une manifestation à **Carajas**.

Bien souvent, la justice et la police ne se montrent pas très actifs dans l'élucidation de ces affaires. Aussi, l'une des principales missions que s'est donnée le **Comité Rio Maria** est de les « harceler » jusqu'à que les auteurs des meurtres soient jugés. Car c'est seulement en luttant contre cette impunité que l'on évitera de nouveaux assassinats.

Réseau-Solidarité a participé aux nombreuses campagnes internationales de soutien au Comité Rio Maria. En mai 2003, après une longue bataille politique et judiciaire, les deux commanditaires de l'assassinat de **João Canuto** sont condamnés à 19 ans et 10 mois de réclusion. Mais la mobilisation continue car ils restent en liberté le temps de déposer des recours. *Puis, lorsque toutes les procédures juridiques sont terminées, ils parviennent curieusement à s'enfuir avant leur arrestation.*